

Hygiène et sécurité 2011

La règle du mois de FEVRIER

L'HYGIENE DES MAINS



Utilisez obligatoirement un lave-mains à commande non manuelle pour éviter de recontaminer les mains après lavage.

LE LAVAGE DES MAINS

Méthode



1

Retirer les bagues, les montres et les bijoux. Les ongles sont coupés courts et absence de vernis.



2

Bien mouiller les mains avec de l'eau courante.



3

Utiliser un savon liquide bactéricide.



4

Brosser les ongles. Se frotter les mains et entre les doigts pendant une minute.



5

Rincer abondamment pendant 30 secondes.



6

S'essuyer les mains avec une serviette à usage unique. Jeter la serviette dans une poubelle à pédale.

Il est impératif de respecter la règle